



Cap sur la citoyenneté !

« Cap sur la Citoyenneté » est un événement régional dont les objectifs sont de favoriser la vie du réseau citoyenneté, d'entretenir une culture commune et de monter en compétence. Cet événement est la somme de 6 étapes répartis sur chacun des départements dont **le contenu sera le suivant :**

- **La rencontre inspirante de lieux et de structures engagées dans des pratiques de participation citoyenne et d'éducation populaire sur une demi-journée.**
- **Un atelier de co-développement ouvert et gratuit sur l'autre demi-journée animé par l'association Villes au carré et la Région Centre Val de Loire**

Organisation d'une étape départementale

L'appel à participation

Nous invitons les acteurs du territoire à organiser une étape départementale de « Cap sur la citoyenneté » et devenir ainsi « **acteur hôte** »

Organiser une étape c'est :

- ✓ Proposer une rencontre inspirante
- ✓ Concevoir l'animation d'une visite inspirante
- ✓ Préparer l'accueil des participants
- ✓ Proposer un lieu pour mettre en place l'atelier de co-développement programmé par la région Centre-Val de Loire et animé par Villes au Carré

La rencontre inspirante

La rencontre inspirante se fait avec un acteur ou un consortium d'acteurs à l'échelle d'un territoire. Ces acteurs mènent un projet, conduisent une organisation ou développent une pratique, utile, pertinente, et intéressante pour d'autres structures qui aimeraient s'en inspirer et le-la déployer sur leur territoire, auprès de leur public ou au sein de leur organisation.

Les projets, les organisations et les pratiques présentées illustrent des façons de faire démocratie, de développer le pouvoir d'agir des personnes par la participation et l'éducation populaire.

L'animation de la visite

La visite offre aux participant·es la possibilité de découvrir un espace où agit le ou **les hôtes**. Ceux-ci montrent et présentent les situations sur lesquels ils organisent la participation des personnes. Les participant·es sont invité·es à écouter, à observer, à essayer, à interagir avec ce qui sera présenté.

Ce moment de visite offre également la possibilité d'analyser les situations en échangeant avec l'ensemble des participant·es.

Chaque hôte est libre d'organiser la visite et les échanges comme il le souhaite. L'hôte peut organiser plusieurs étapes dans l'animation. Une visite de locaux ou d'un territoire. Une rencontre avec des partenaires et les membres de son réseau pour témoigner ou illustrer. Il peut amener les participants à pratiquer, à tester. Il peut aussi utiliser des supports visuels, et/ou sonores...

Cette visite pourra durer entre 2 et 3 heures.



Exemple 1 : visite inspirante de l'écopôle alimentaire de la Chaponnière à Vierzon (Cher)

- Accueil des participants au centre social Tunnel Château.
- Présentation du centre social et du partenariat avec l'écopôle.
- Visite des jardins partagés mis en place dans le quartier.
- Témoignage d'un groupe de jeunes impliqués sur les jardins.
- Démonstration du fonctionnement du composteur public.
- Partage de crêpes et échanges sur le thème de l'alimentation comme sujet de mobilisation et de participation.
- Retour réflexif des participants après visite.
- Partage d'un verre de l'amitié au café associatif « O'Berry »

Exemple 2 : visite du tiers-lieu le moulin à Tan à Châteaudun (Eure et Loire)

- Accueil des participant·es au moulin à Tan
- Présentation de l'événement cap citoyenneté par Gaëlle Lahoreau - vice-Présidente déléguée à la Démocratie permanente
- Présentation de l'histoire du Moulin à Tan et de l'association qui anime le tiers lieu
- Visite du Moulin à Tan pour illustrer la présentation de la structure
- Table ronde sur le pouvoir d'agir citoyen et du rôle d'un lieu comme activateur de citoyenneté.
 - o AMAP Popote et Compagnie
 - o Syndicat Mixte du pays Dunois
 - o Collectif Après-demain 28
- Echange avec les participants sur les conditions de la participation
- Partage d'un verre de l'amitié

L'accueil des participant·es

L'invitation à participer sera envoyée par la région et par le ou les hôtes aux destinataires suivants :

Les membres du Réseau Citoyenneté, les acteurs associatifs et leurs têtes de réseaux, les porteurs de projets « A vos idées », les associations d'éducation populaire et leurs têtes de réseaux, les lauréats « Ici la citoyenneté ! », les membres des coalitions de la COP, le réseau des porte-voix, les membres du réseau Oxygène, les membres du réseau « Ambition Tiers-Lieux », les élus des collectivités locales rattachées au territoire accueillant, les élus régionaux.

Les participant·es préalablement inscrit·es pourront être accueilli·es à la première étape de la visite. L'endroit choisi permettra aux participant·es d'émerger, de poser leurs affaires et le cas échéant de se désaltérer (café, thé, jus de fruit, eau...) et / ou de prendre une collation selon l'heure du rendez-vous.

La Vice-Présidente à la démocratie permanente, Gaëlle Lahoreau accompagnée d'une ou des personnes hôtes présentera le contexte de cette rencontre.



Atelier de co-développement

L'atelier de co-développement est une approche basée sur le partage d'expériences entre pairs. C'est une méthode collaborative qui permet la résolution de problématiques, l'apprentissage, et le développement des compétences.

Les participant·es préalablement inscrit·es (25 maximum) seront accueilli·es dans une salle proposée par l'acteur hôte. Cette salle devra être équipée de tables et de chaises. Répartis par groupe de 5 à 8 les participant·es seront guidés par un animateur ou une animatrice qui guidera les échanges suivant les 6 étapes du co-développement.

Cet atelier durera entre 2 et 3 heures et sera animé par l'association Villes au carré.

Sélection des propositions

Le comité de sélection sera composé des 3 agents chargés de la démocratie permanente et de la Vice-Présidente. Ce comité s'appuiera sur l'avis du comité d'appui Ré-Cit après consultation.

Les critères de sélection seront les suivants :

- La structure candidate a pensé l'animation de la rencontre
- Les visites sont en lien avec le thème et permet de montrer comment la participation, le pouvoir d'agir, l'éducation populaire et la démocratie se vit à travers les actions mises en place.
- La structure candidate a prévu les moyens adaptés à l'organisation de la rencontre et l'accueil du public

La communication

La région organisera la communication de l'ensemble des étapes.

- Un visuel commun aux différentes étapes et un flyer spécifique à chaque étape avec le programme.
- Le flyer sera transmis par email et relayé par l'ensemble des destinataires suscités
- Un post sera diffusé sur les comptes RS de la région.
- Un relais d'information sur la newsletter région.

La presse et les médias seront sollicités par la transmission d'un communiqué de presse.



Budget

Une subvention de 1 500€ sera attribuée à chaque hôte organisateur choisi parmi les candidats à l'appel à participation, par le comité de sélection.

Concernant les consortiums d'acteurs, une seule structure pourra recevoir la subvention.

La subvention permettra à l'hôte organisateur de financer les frais liés à l'organisation, la préparation et l'accueil des participants.

Echéancier

- Lancement de l'appel à participation – 13 octobre 2025
- Clôture du premier appel à participation – 10 décembre 2025
- Sélection des propositions – 17 décembre 2025
- Commission Permanente Régionale – 13 février 2026
- Calendrier des rencontres de février à novembre 2026

2 webinaires de présentation sont programmés :

- Le jeudi 23 octobre de 12h00 à 12h30

[Lien d'inscription Webinaire du 23 octobre](#)

- Le jeudi 13 novembre de 12h00 à 12h30

[Lien d'inscription webinaire du 13 novembre](#)

1 formulaire de candidature

[Lien vers le formulaire pour candidater](#)



Rappel du contexte

Avec la feuille de route « Faire vivre la démocratie permanente en Région Centre-Val de Loire » votée en décembre 2023, la **Région poursuit son engagement en faveur d'une démocratie vivante par la participation des citoyennes et des citoyens.**

Pour y répondre la région décline, sur l'Axe 1 de la feuille de route, 4 leviers d'action

- 1 – **Impulser et coordonner** un espace de coopération et de ressources pour la vie citoyenne et démocratique par l'animation du « Réseau Citoyenneté ».
- 2 – **Favoriser les coopérations et l'innovation** des acteurs en organisant régulièrement des rencontres inspirantes sur l'ensemble du territoire dans le cadre de l'événement « cap sur la citoyenneté ».
- 3 – **Accompagner les structures** qui s'engagent sur des pratiques démocratiques et participatives par le moyen de l'appel à projet « ICI la citoyenneté ».
- 4 – **Mettre en lumière les initiatives citoyennes** et partager les pratiques d'éducation populaire en organisant les Rencontres régionales de la Démocratie permanente et de l'éducation populaire « Pop'up Citoyenneté ».

